

## Certificate of Advanced Studies HES–SO en Gestion de projets culturels/musicaux

### Admission / Procédure

#### Formulaire de demande d'admission

Le formulaire de demande d'admission pour le *Certificate of Advanced Studies en Gestion de projets culturels/musicaux* est à télécharger sur le site internet : <https://www.hesge.ch/hem/>

#### Dossier

Le dossier d'admission devra comprendre, outre le formulaire dûment complété, daté et signé, les documents suivants sous la forme dactylographiée :

- Une lettre de motivation ;
- Une photo portrait ;
- Un curriculum vitae qui mentionnera en particulier les études et les activités réalisées ou projets en cours dans le domaine de la gestion de projet culturel / musical ;
- Les copies des diplômes et autres attestations ou certificats ;
- Un descriptif du projet qui sera intégré à la formation.

L'examen du dossier d'admission implique la remise de ce dernier complet dans les délais impartis.

#### Examen du dossier

Le jury est constitué de représentant-e-s du Comité académique. Il examine les éléments du dossier afin d'évaluer l'adéquation du profil du ou de la candidat-e aux objectifs de la formation (niveau et type de formation, expérience dans le domaine de la gestion de projet culturel / musical). Sur décision du jury le ou la candidat-e peut être appelé-e à se présenter à un entretien complémentaire de motivation. Dans ce cas, une convocation écrite est adressée au ou à la candidat-e avec les indications de lieu et d'horaire.

#### Entretien complémentaire de motivation

Le ou la candidat-e présente ses motivations lors d'un entretien avec le jury. Il apporte les éléments nécessaires à la bonne connaissance et compréhension de sa candidature, ainsi que du projet intégré à la formation.

#### Résultats

Les résultats sont communiqués à l'issue de l'ensemble des épreuves. Les résultats sont de deux natures :

- **Admis-e** : le ou la candidat-e est admis-e au programme de formation. Il ou elle reçoit un formulaire d'inscription qu'il ou elle doit retourner dûment complété et signé dans les délais ; il ou elle s'engage à suivre régulièrement les cours et à s'acquitter des taxes.
- **Non admis-e** : le ou la candidat-e n'est pas admis-e au programme de formation. Il ou elle est autorisé-e à se représenter lors d'une prochaine édition.

#### Informations

Website : [www.hesge.ch/hem](http://www.hesge.ch/hem)

#### Contact

Info.hem@hesge.ch